

Vous aimez les animaux ?
Vous êtes attiré par le travail en extérieur ?
Vous recherchez une activité polyvalente ?

CAPa Métiers de l'Agriculture, spécialité RUMINANTS

et devenez ouvrier qualifié en production animale
Par apprentissage

Diplôme de niveau 3 du ministère de l'agriculture
Durée : 800 h en centre et 2100 heures en entreprise
Rentrée : septembre
Période de recrutement : de janvier à septembre. Pour cas particulier: possibilité d'intégrer la formation après la date de rentrée, si des places sont encore disponibles.
Code RNCP : 40523

Public :
Jeune de 16 à 29 ans

Pré-requis formation par la voie de l'apprentissage :
A partir de 16 ans et jusqu'à 29 ans révolu (ou plus, sous certaines conditions)
Les jeunes ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année en cours peuvent conclure un contrat d'apprentissage à condition d'avoir terminé la classe de 3ème
Avoir un maître d'apprentissage dans une exploitation agricole d'élevage de ruminants à la rentrée

Pas de contre indication médicale avérée en lien avec les travaux visés par le métier

Objectifs:
Développer des savoir-faire et se qualifier en vue d'un emploi salarié en polyculture élevage, bovin, caprin, ovin,... .
A l'issue de la formation, l'apprenti peut accéder directement à des emplois salariés en polyculture et élevage dans des exploitations agricoles, groupements d'employeurs ou services de remplacement.



"Des emplois de salariés qualifiés à l'année dans des exploitations agricoles, des groupements d'employeurs ou services de remplacement !"



CFPPA REINACH FORMATIONS

Domaine Reinach
1031 Avenue Charles Albert - 73290 La Motte Servolex
Tel : 04.79.25.42.02
www.reinach.fr

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVVENTURE DU VIVANT
RÉVÈLE TON TALENT

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité


REINACH
formations

UNITÉS PROFESSIONNELLES

- Connaître l'**entreprise agricole**
- Effectuer les tâches et les travaux liés à la conduite du troupeau ainsi que ceux liés à la mise en place et à la récolte des cultures fourragères associées, en situation de plaine et/ou de montagne :
 - maîtriser **les techniques et les gestes professionnels** nécessaires à la **conduite d'un troupeau** (traite, alimentation, contention et manipulation des animaux, suivi de la reproduction).
 - maîtriser les techniques et les gestes professionnels nécessaires à la **conduite d'une culture fourragère**.
- Assurer la maintenance de premier niveau des **équipements**.
- Mobiliser des connaissances en mathématiques pour résoudre des problèmes simples de la vie sociale et professionnelle
- S'exprimer et communiquer dans les situations de la vie professionnelle et sociale
- Mettre en œuvre un comportement adapté aux situations professionnelles (respect des règles de sécurité, maîtrise du comportement vis-à-vis des animaux).

UNITÉS GÉNÉRALES

Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale

Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique

Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

UNITÉ CAPITALISABLE D'ADAPTATION RÉGIONALE (UCARE)

Adaptation au contexte local (la liste des UCARE évolue selon les années).

- Réaliser les travaux d'entretien des abords de l'entreprise agricole

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours, travaux pratiques, visites sur des exploitations partenaires, intervenants extérieurs, stages sur des exploitations agricoles.

Les évaluations ont lieu tout au long de la formation, en Unités Capitalisables : évaluations en situations professionnelles (entretiens d'explicitations à l'oral, ...)

Possibilité de valider une partie des blocs de compétences. Possibilité d'établir un parcours individuel de formation

INFORMATIONS PRATIQUES

Frais pédagogiques : Equipement de Protection Individuelle à prévoir. Possibilité d'une prise en charge selon le statut.

Tarif :

Apprentissage : les niveaux de prise en charge des frais de formation vont de 4 000 € à 14 300 € selon l'organisme financeur (OPCO) dont dépend l'entreprise. Aucun coût de formation pour l'apprenti.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Demande de dossier de pré-inscription et entretien individuel avec le référent de la formation

POURSUITE DE FORMATION

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (BPREA), niveau 4

Bac Pro, ...

Le centre est signataire de la charte H+ pour l'accompagnement des publics ayant une reconnaissance de handicap. Nous contacter pour toute information sur l'accompagnement et l'accessibilité du centre.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



CONTACTEZ-NOUS

Via le formulaire en ligne [en cliquant ici](#)

Accessible aussi via ce flash code :



Tel : 04 79 25 42 02

MAJ 11/2025